

# OSTRUM SRI EURO BONDS 3-5

REPORTING MENSUEL

COMMUNICATION À CARACTÈRE PUBLICITAIRE - EXCLUSIVEMENT POUR LES INVESTISSEURS PROFESSIONNELS OU NON PROFESSIONNELS INVESTIS DANS LE FONDS <sup>(1)</sup>

CLASSE D' ACTIONS : E/N (EUR) - FR0011311414

Février 2024

## Politique d'investissement

- Fonds bénéficiant du label ISR de l'Etat français et investi intégralement dans des obligations supranationales et d'Etat, notamment des obligations vertes souveraines, émises ou garanties par des Etats de la zone euro, avec une exposition possible à des émetteurs membres de l'OCDE n'appartenant pas à la zone Euro [-10;+10].
- Une approche ESG opportuniste cherchant à créer de la valeur à travers une gestion active de la durée (entre 2 et 5), le positionnement sur la courbe des taux, l'allocation pays et la diversification dans des obligations indexées inflation, des obligations supranationales et émises par des agences
- Des émetteurs sélectionnés sur la base des travaux de la recherche fondamentale interne et indépendante d'Ostrum AM portant sur des émetteurs souverains et liés à l'Etat, considérant la matérialité des facteurs ESG. Le process intègre les notations ISR pour chaque instrument et les indicateurs de performance ESG.
- Ce Fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE
- Proportion minimale d'alignement taxonomie : 0% ; Proportion minimale d'investissements durables : 10%
- Classification SFDR : art. 8

LES PERFORMANCES INDIQUÉES SONT REPRÉSENTATIVES DES PERFORMANCES PASSÉES ET NE SONT PAS UNE GARANTIE DES RÉSULTATS FUTURS.

## Croissance de 10 000 (EUR) (du 28/02/2014 au 29/02/2024)



## Performances annuelles (%)



PERFORMANCE (%)	Fonds	Indicateur de référence
1 mois	-1,27	-1,18
Début année	-1,53	-1,33
3 mois	0,56	0,76
1 an	3,39	4,29
3 ans	-8,23	-6,94
5 ans	-6,31	-5,29
10 ans	-0,15	1,22
Depuis la création	5,58	6,51

INDICATEURS DE RISQUE	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du fonds (%)	4,26	4,04	3,46	2,71
Volatilité de l'indicateur de référence (%)	4,34	4,20	3,52	2,71
Tracking Error (%)	0,39	0,45	0,52	0,55
Ratio de Sharpe du fonds*	-0,06	-0,98	-0,52	-0,06
Ratio de Sharpe de l'indicateur de référence*	0,15	-0,84	-0,45	-0,01
Ratio d'information	-2,29	-1,01	-0,41	-0,25
Alpha (%)	-0,75	-0,57	-0,25	-0,13
Bêta	0,98	0,96	0,97	0,98
R <sup>2</sup>	0,99	0,99	0,98	0,96

\* Taux sans risque : Performance sur la période de EONIA capitalisé chaîné avec €STR Capitalisé depuis le 30/06/2021

PERFORMANCE ANNUALISÉE (%) (fin de mois)	Fonds	Indicateur de référence
3 ans	-2,82	-2,37
5 ans	-1,30	-1,08
10 ans	-0,02	0,12
Depuis la création	0,48	0,56

PERFORMANCE ANNUALISÉE (%) (fin de trimestre)	Fonds	Indicateur de référence
3 ans	-2,55	-2,14
5 ans	-0,96	-0,78
10 ans	0,32	0,41
Depuis la création	0,62	0,68



Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.

## SPÉCIFICITÉS DU FONDS

### Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du FCP est double :  
 - chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice Bloomberg Euro Treasury 3-5y, et  
 - promouvoir des critères extra-financiers au travers d'une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).

### Rating Morningstar™

★★★★ | 31/01/2024

### Catégorie Morningstar™

EUR Government Bond

### Indicateur de référence

BLOOMBERG EUROAGG TREASURY 3-5 YEAR TR INDEX VALUE UNHEDGED EUR

L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.

## CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Classification AMF	Obligations euro
Forme juridique	Fonds Commun de Placement
Création de la classe d'actions	17/10/2012
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Dépotaire	CACEIS BANK
Devise	EUR
Heure limite de centralisation	13:00 CET J
Actif net	EURm 1 447,4
Horizon d'investissement recommandé	> 3 ans
Type d'investisseur	Institutionnel

## CLASSES D' ACTIONS DISPONIBLES

Classe d'actions	ISIN	Bloomberg
E/N (EUR)	FR0011311414	LBPAM3A FP

## PROFIL DE RISQUE

Risque plus faible	1	2	3	4	5	6	7	Risque plus élevé

La catégorie de l'indicateur synthétique de risque repose sur des données historiques.

En raison de son exposition aux marchés obligataires, le Fonds peut subir une volatilité modérée, que son classement dans l'indicateur susmentionné reflète.

La politique d'investissement du Fonds l'expose principalement aux risques suivants :

- Risque de contrepartie
- Risque de crédit
- Risque lié à l'engagement sur les instruments financiers à terme
- Risque lié à la détention de titres dont la notation est basse ou inexistante

Le Fonds est soumis à des risques de durabilité.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous référer à la section détaillant les risques spécifiques, située à la fin du présent document.

Certaines performances plus récentes peuvent ressortir inférieures ou supérieures. La valeur du capital et les rendements évoluant au fil du temps (notamment du fait des fluctuations de change), le prix de rachat des actions sera supérieur ou inférieur à leur prix initial. Les performances indiquées sont calculées sur la base de la VL (valeur liquidative) de la classe d'actions, et sont nettes de tous les frais applicables au fonds, mais ne comprennent pas les commissions de vente, les taxes ou les frais de l'agent payeur, et supposent que les dividendes éventuels sont réinvestis. Si ces commissions avaient été prises en compte, les rendements auraient été inférieurs. La performance d'autres classes d'actions sera supérieure ou inférieure en fonction des écarts entre les commissions et les frais d'entrée. Pendant les périodes où certaines classes d'actions ne sont pas souscrites ou pas encore créées (les « classes d'actions inactives »), la performance est calculée en utilisant la performance réelle d'une classe d'actions active du fonds jugée par la société de gestion comme possédant les caractéristiques les plus proches de la classe d'actions inactive concernée, en l'ajustant en fonction des écarts entre les TER (ratios des frais totaux), puis en convertissant le cas échéant la valeur d'inventaire nette de la classe d'actions active dans la devise de cotation de la classe d'actions inactive. La performance ainsi présentée pour la classe d'actions inactive est le résultat d'un calcul indicatif.

Veuillez lire les notes complémentaires fournies en fin de document pour prendre connaissance d'informations importantes.

<sup>(1)</sup> Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.

# OSTRUM SRI EURO BONDS 3-5

## Analyse du portefeuille au 29/02/2024

ALLOCATION D'ACTIFS (%)	Fonds
Obligations à taux fixe	101,2
OPC Monétaires	1,5
OPC Obligataires	0,6
Obligations indexées	0,2
Liquidités	-3,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

en % de l'actif net

HORS-BILAN (%)	Fonds
Futures sur obligations	-2,3
<b>Total</b>	<b>-2,3</b>

en % de l'actif net

10 PREMIÈRES LIGNES (%)	Fonds
OBL 1.300% 10-27	17,5
FRTR 0.750% 02-28	10,6
SPGB 5.150% 10-28	8,5
BTPS 3.800% 08-28	6,7
FRTR 0.750% 11-28	4,4
BTPS 2.200% 06-27	4,2
BTPS 2.000% 02-28	3,6
SPGB 1.400% 04-28	3,6
BTPS 2.650% 12-27	3,1
SPGB 0% 01-28	3,0
<b>Total</b>	<b>65,1</b>
<b>Nombre total de titres</b>	<b>78</b>

en % de l'actif net

QUALITÉ DE CRÉDIT (%)	Fonds	Indicateur de référence
AAA	29,7	27,8
AA+	3,5	4,9
AA	22,6	27,7
AA-	-	0,4
A+	0,3	1,0
A	19,1	14,8
BBB+	2,4	2,8
BBB	19,4	19,5
BBB-	1,5	1,2
NR	2,9	-
OPC	0,6	-
Trésorerie	-2,0	-

Nomenclature S&P

CARACTÉRISTIQUES	Fonds	Indicateur de référence
Duration	4,0	3,8
Sensibilité	3,9	3,7
Coupon moyen des titres à taux fixe %	1,89	1,78
Rendement à maturité %	2,90	2,83

Le calcul du coupon moyen ne prend en compte que les obligations à taux fixe.  
Le rendement du fonds est calculé après la couverture de change et après la couverture de sensibilité.  
Le rendement de l'indice est calculé après la couverture de change.

RÉPARTITION PAR PAYS (%)	Fonds	Indicateur de référence
Allemagne	24,9	23,2
France	20,7	21,8
Italie	19,4	19,5
Espagne	19,1	14,8
Pays-Bas	4,2	4,4
Org. internationaux	3,6	-
Irlande	2,6	1,1
Portugal	2,4	2,4
Autriche	2,4	3,3
Grèce	1,5	1,0
Belgique	0,3	4,8
Slovaquie	0,2	0,5
Finlande	0,1	1,6
Lituanie	0,1	0,2
Croatie	-	0,4
Chypre	-	0,2
Autres pays	-	0,8
OPC	0,6	-
Trésorerie	-2,0	-

Le pays présenté est le pays de risque, qui peut être différent du pays de domicile, pour certains émetteurs.

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEURS	Fonds	Indicateur de référence	Fonds	Indicateur de référence
		%	Sensibilité taux	
Obligations d'Etat	101,4	100,0	4,2	3,7
Agences et Supranational	14,2	-	0,7	-
Souverain	87,2	100,0	3,5	3,7
OPC	0,6	-	0,0	-
Trésorerie	-2,0	-	-0,3	-

Nomenclature BCLASS. Les futures sur obligations sont intégrés dans les obligations d'état

RÉPARTITION PAR TRANCHE DE MATURITÉ (%)	Fonds	Indicateur de référence
<1 an	0,7	-
1-3 ans	1,8	5,3
3-5 ans	86,1	94,7
5-7 ans	7,0	-
7-10 ans	4,3	-
10-15 ans	2,0	-
Trésorerie	-2,0	-

RÉPARTITION PAR TRANCHE DE MATURITÉ	Fonds	Indicateur de référence	Fonds	Indicateur de référence
		%	Sensibilité taux	
<1 an	0,7	-	0,0	-
1-3 ans	1,8	5,3	0,0	0,2
3-5 ans	86,1	94,7	3,3	3,5
5-7 ans	7,0	-	0,5	-
7-10 ans	4,3	-	-0,1	-
10-15 ans	2,0	-	0,2	-
Trésorerie	-2,0	-	0,0	-

FRAIS	
Frais globaux	0,80%
Commission de souscription max	3,00%
Commission de rachat max	0,00%
Commission de surperformance	0,00%
Minimum d'investissement	1 000 EUR ou équivalent
VL (29/02/2024)	1 055,84 EUR

Les Frais globaux comprennent les Frais de gestion et les Frais d'administration. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la définition en fin de document.

### GESTION

**Société de gestion**  
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL  
**Gestionnaire financier**  
OSTRUM ASSET MANAGEMENT  
Acteur responsable (1), parmi les leaders européens (2) de la gestion institutionnelle, Ostrum Asset Management accompagne ses clients opérant avec des contraintes de passif en leur proposant une offre duale : la gestion d'actifs et la prestation de services dédiés à l'investissement.

(1) Ostrum AM est une des premières sociétés de gestion françaises signataire des PRI en 2008. En savoir plus : [www.unpri.org](http://www.unpri.org).

(2) IPE Top 500 Asset Managers 2020 a classé Ostrum AM, au 77e rang des plus importants gestionnaires d'actifs au 31/12/2019. Les références à un classement ne préjugent pas des résultats futurs de la société de gestion.

**Siège social** Paris  
**Fondé** 2018  
**Actifs sous gestion** US \$ 435,3 / € 393,9 (milliards)  
(31/12/2023)

**Gérants de portefeuille**  
Dorothee Dollfus : a débuté sa carrière en 2006 ; a rejoint Ostrum Asset Management en 2020 ; gère la stratégie depuis 2016 ; Diplômée de l'Université Paris Dauphine.

### INFORMATION

Questions sur le prospectus  
E-mail : [ClientServicingAM@natixis.com](mailto:ClientServicingAM@natixis.com)

# OSTRUM SRI EURO BONDS 3-5

Analyse ESG au 29/02/2024

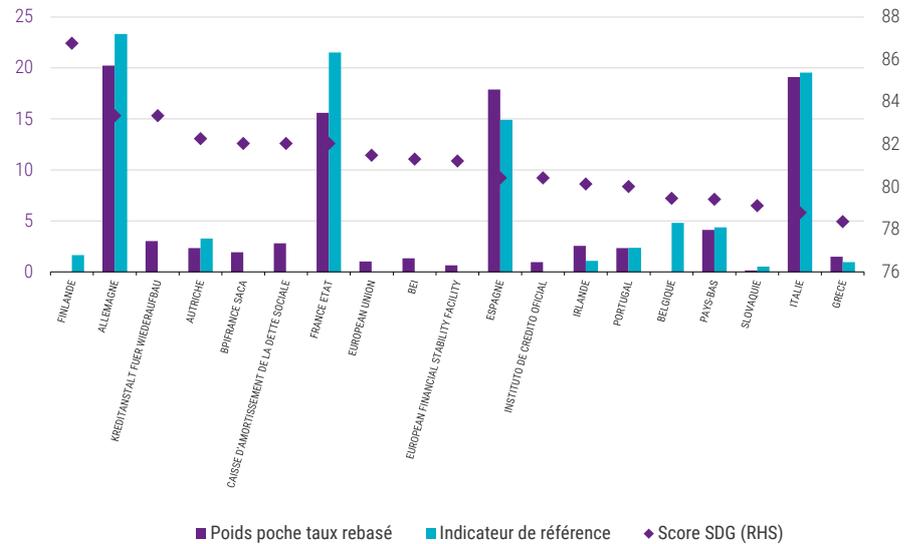
## NOTE SDG INDEX

	Fonds	Indicateur de référence
Score Global	81,2	81,2
Taux de couverture	100%	100%

## Score SDG Index

SDG Index pour les émetteurs Souverains et Assimilés : il s'agit d'un score numérique entre 0 et 100, la meilleure note étant 100.

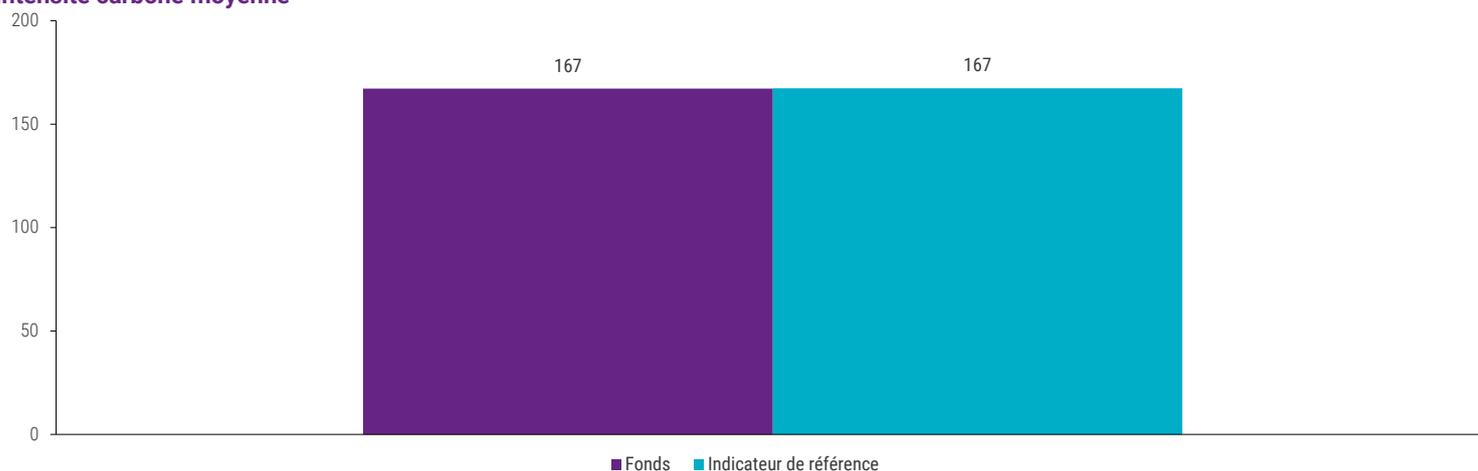
Le SDG Index suit le progrès achevé par les pays dans leur poursuite des 17 SDG de l'Organisation des Nations Unies.



en % de l'actif net  
Échelle scores SDG Index : 100 étant le meilleur score, 0 le moins bon score

### INTENSITÉ CARBONE <sup>1</sup> DE LA PART SOUVERAINS ET ASSIMILÉS DU PORTEFEUILLE ET DE SON INDICE : EXPRIMÉE EN TONNES DE CO<sub>2</sub> / 1 MILLION DE DOLLARS DE PIB RÉALISÉ

#### Intensité carbone moyenne



Taux de couverture (Fonds / Indicateur de référence) : 100% / 100%

Le taux de couverture indique le poids des actifs pour lesquels l'intensité carbone est disponible. Ce taux de couverture est exprimé en % de l'actif de la poche.

Indicateur de référence : 100% BLOOMBERG EUROAGG TREASURY 3-5 YEAR TR INDEX VALUE UNHEDGED EUR

#### Principaux contributeurs à l'intensité carbone moyenne du portefeuille <sup>2</sup>

Émetteurs <sup>3</sup>	Contribution à l'intensité Carbone du ptf <sup>4</sup>	Intensité carbone (tCO <sub>2</sub> / millions de dollars de PIB réalisé)	Émissions carbone (MTCO <sub>2</sub> e) <sup>5</sup>
ITALIE	33%	180	379
ESPAGNE	24%	182	260
ALLEMAGNE	17%	171	726
PORTUGAL	11%	231	59
PAYS-BAS	5%	165	167
FRANCE ETAT	5%	120	354
IRLANDE	4%	120	60
AUTRICHE	3%	152	73
GRÈCE	3%	355	76
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU	1%	171	726

Source : Trucost

Ostrum AM utilise Trucost pour récupérer l'ensemble des intensités carbone des scopes 1 et 2 pour le corporate et le souverain. À ce stade, le scope 3 n'est pas pris en compte dans l'analyse, comme le recommande le SBTi. Pour récupérer ces données, Trucost collecte les émissions de gaz à effet de serre par le biais d'une variété de sources publiques, telles que les rapports financiers des entreprises, les sources de données environnementales et les données publiées sur les sites Internet des entreprises ou d'autres sources publiques. En l'absence de publications sur les données, le modèle d'entrées-sorties élargi à l'environnement (EIO) de Trucost combine des données d'impact environnemental spécifiques à l'industrie avec des données macroéconomiques quantitatives sur le flux de biens et de services entre les différents secteurs de l'économie afin d'obtenir une donnée estimée sur les émissions carbone. Une fois l'intensité de chaque émetteur récupérée, l'intensité carbone de chaque portefeuille est obtenue en additionnant l'intensité de chaque émetteur, pondérée par son poids dans celui-ci. Ce dernier calcul correspond à la Weighted Average Carbon Intensity (WACI), telle que préconisée par la TCFD. L'intensité carbone mesure ainsi volume d'émissions de carbone par dollar de chiffre d'affaire généré par les émetteurs du portefeuille sur une période donnée. Plus d'informations sur la méthodologie ici : <https://www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf>

1. L'intensité Carbone correspond au volume de CO<sub>2</sub> émis par 1 million de dollars de PIB réalisé. Pour calculer cette intensité, nous prenons en compte les émissions territoriales de gaz à effet de serre (GES) d'un Etat ou d'un émetteur quasi-souverain, y compris l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie, tels que rapportés par le PRIMAP.

Intensité carbone d'un Etat (ou d'un émetteur quasi-souverain) : (tonnes de CO<sub>2</sub> / Millions de dollars de PIB) = (Émissions Carbone) / Millions de dollars de PIB.

2. L'intensité carbone moyenne du portefeuille est la somme des intensités carbonées des Etats (ou émetteurs quasi-souverains) pondérée par les poids du portefeuille.

3. Le calcul de l'intensité carbone moyenne du portefeuille prend uniquement en compte les titres d'émetteurs souverains et quasi-souverains détenus dans nos fonds internes.

4. Représente la contribution en % de l'Etat ou de l'émetteur quasi-souverain dans l'intensité carbone moyenne du portefeuille.

5. Représente le nombre de millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> émis par l'émetteur pour la part de dette détenue dans le portefeuille. Les émissions carbone d'un Etat ou émetteur quasi-souverain prennent en compte ses émissions territoriales de gaz à effet de serre (GES), y compris l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie, tels que rapportés par le PRIMAP.

PRIMAP est une base de données combinant plusieurs ensembles de données sur les émissions carbone des souverains, publiés pour créer un ensemble complet de trajectoires d'émissions de gaz à effet de serre pour une majorité de pays membres ou non de la CCNUCC (Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques) à partir de 1850. Ces données représentent les principales catégories en matière de gaz à effet de serre du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) de 2006 (CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub>, N<sub>2</sub>O...) Plus d'information ici : <http://doi.org/10.5880/PIK.2016.003>. Trucost est un fournisseur de données. Pour plus d'informations concernant les enjeux de la Loi Energie Climat, veuillez consulter le dernier rapport d'Ostrum AM disponible sur le site internet d'Ostrum AM.

Source : Natixis Investment Managers International sauf indication contraire

En raison d'une gestion dynamique, les caractéristiques des portefeuilles sont susceptibles de changer. Toute référence à des titres ou à des secteurs d'activité spécifiques ne doit pas être considérée comme une recommandation

## COMMENTAIRE DE GESTION

L'inflation américaine sous-jacente a bondi de +0,4 % GM en janvier soit +4 % en rythme trimestriel annualisé. En zone Euro, l'inflation a ralenti moins vite qu'attendu en février à 2,6 %. L'inflation sous-jacente est passée de 3,3 % à 3,1 %, liée à la persistance de l'inflation des services à 3,9 % GA. La croissance élevée des salaires devrait continuer d'alimenter à la hausse les prix des services. Le cours du brut a augmenté de plus de 10 % depuis le début de l'année, soit 15 % depuis le plus bas de mars 2023. La contribution négative des prix de l'énergie au taux d'inflation va s'estomper rapidement. Du côté des principales banques centrales, le mot d'ordre est à la prudence. La Fed ne souhaite pas baisser hâtivement ses taux fed fund de peur de voir l'inflation ressurgir. La BCE tempore également en soulignant la croissance élevée des salaires, un déterminant clé dans la dynamique de l'inflation de la zone Euro. Le point marquant a été le re-pricing des anticipations de baisses de taux de la Fed et la BCE par les opérateurs de marchés. Ainsi, pour la Fed, les contrats futures décembre 2024 indiquent 85 pdb de baisses de taux Fed fund, soit une baisse de 61 pdb depuis décembre 2023. Pour la zone Euro, les opérateurs de marchés ont également réduit leurs anticipations de baisses de taux de la BCE de 160 pdb à 91 pdb. Cela a entraîné les rendements obligataires souverains à la hausse. L'indice obligataire souverain pour la zone euro a enregistré une performance de -1,2 % et -1,4 % pour son homologue américain, la pire performance depuis septembre 2023. Sur le marché des taux souverains européens, on peut noter la surperformance des BTPs (+18 pdb sur le taux à 10 ans) par rapport au Bund (+28 pdb), réduisant le spread à 145 pdb, soit -12 pdb sur le mois. Le taux à 10 ans espagnol a augmenté de +26 pdb à 3,34 %. La perspective que la BoJ arrête sa politique de taux d'intérêt négatif en avril, a entraîné la hausse du taux d'intérêt à 2 ans japonais à 0,17 % (+9,7 pdb), soit un plus haut depuis 2011.

Le fonds a eu une sensibilité à 100/107% autour de celle de son indice. L'idée est de se positionner à la baisse des taux dans un contexte d'émissions bien digérées par les investisseurs et dans la perspective des baisses de taux des banques centrales attendues en 2024. Ensuite, nous avons soldé en perte le positionnement à la pentification des courbes euro car le repricing à la hausse des anticipations de baisses de taux a nettement aplati les courbes sur le mois. De plus, nous avons augmenté la surpondération sur les pays périphériques et les Agences tout au long du mois. Par ailleurs, nous avons entré des positions acheteuses de point-mort d'inflation euro dans un contexte d'inflation qui va prendre du temps à rebaisser vers l'objectif de la BCE, et une dynamique positive de l'inflation US. Enfin, nous avons des positions vendeuses sur les taux japonais et américains.

En février, le fonds sous-performe son indice de 5pb en brut.

Pour l'essentiel de la sous-perf, ceci est lié au positionnement directionnel (surpondéré) et de courbe (pentification sur le 5-30 ans). L'allocation pays (surpondération périphériques sur Espagne, Italie, Grèce, Portugal) a été bénéfique mais n'a pas permis de compenser. La surpondération Agences a aussi été bénéfique.

Nous sommes sur la fin des hausses des taux de la part de la BCE et dans ces conditions, les stratégies acheteuses de durée vont recommencer à être utilisées pour générer de la performance. Sur la courbe euro, nous sommes convaincus que la BCE a terminé son cycle de hausses de taux sur fond de poursuite du mouvement de désinflation. Dans ce contexte, le prochain mouvement de la BCE sera une baisse et la courbe euro doit être plus pentue. Une autre source de pentification de la courbe vient de la reconstitution des primes de terme, de la fin des achats de la BCE ainsi que la réduction de son bilan qui a commencé cette année et qui va se poursuivre en 2024. Sur les Agences, nous profitons des émissions de début d'année pour nous repositionner sur ce compartiment obligataire. Sur l'inflation, les investisseurs restent défensifs sur la classe d'actifs à cause de la forte désinflation. Cependant, les obligations indexées sur l'inflation retrouvent de la valeur, ce qui devrait attirer des intérêts acheteurs dans un contexte où l'inflation serait un peu plus résistante que prévu (comme observé sur les salaires aux Etats-Unis).

### Calcul des performances durant les périodes d'inactivité de la classe (si applicable)

Pour les périodes pendant lesquelles certaines catégories d'actions n'ont pas été souscrites ou n'ont pas encore été créées (les « catégories d'actions inactives »), la performance est imputée en fonction de la performance réelle de la catégorie d'actions du fonds que la société de gestion a déterminé avoir les caractéristiques les plus proches de celles de cette catégorie d'actions inactive et en l'ajustant sur la base de la différence des ratios de frais et, le cas échéant, en convertissant la valeur liquidative de la catégorie d'actions active dans la monnaie de cotation de la catégorie d'actions inactive. La performance présentée pour cette catégorie d'actions inactive est le résultat d'un calcul indicatif.

### Croissance d'une somme de 10 000

Le graphique compare la croissance de 10 000 dans un fonds avec celle d'un indice. Les rendements totaux ne sont pas ajustés pour tenir compte des frais de vente ou des effets de l'impôt, mais ils sont ajustés pour tenir compte des frais courants réels du fonds et supposent le réinvestissement des dividendes et des plus-values. S'ils étaient ajustés, les frais de vente réduiraient la performance présentée. L'indice est portefeuille non géré de valeurs mobilières spécifiées et il ne peut pas faire l'objet d'un investissement direct. L'indice ne tient pas compte des dépenses initiales ni courantes. Le portefeuille d'un fonds peut différer considérablement des titres de l'indice. Cet indice est choisi par le gestionnaire du fonds.

### Indicateurs de risque

Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

Les indicateurs de risque sont calculés pour les fonds présentant un historique d'au moins trois ans.

L'écart-type est une mesure statistique de la volatilité des rendements du fonds.

Le Tracking Error représente l'écart type de la série des différences entre les rendements du portefeuille et les rendements de l'indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus la performance du fonds se rapproche de celle de l'indice.

Le ratio de Sharpe utilise l'écart-type et sur le rendement excédentaire afin de déterminer le rendement par unité de risque.

Le ratio d'information est la différence entre la performance moyenne du fonds et la performance de l'indice, divisée par le Tracking Error. Il mesure la capacité du gérant à générer de la performance par rapport à son indice de référence.

L'alpha mesure la différence entre les prévisions de performance du fonds et ses rendements réels, en fonction de son niveau de risque (mesuré par le bêta). L'alpha est souvent considéré comme un indicateur de la valeur ajoutée ou soustraite par le gérant d'un portefeuille.

Le bêta évalue la sensibilité du fonds aux fluctuations du marché. Un portefeuille dont le bêta est supérieur à 1 est plus volatil que le marché, tandis qu'un portefeuille dont le bêta est inférieur à 1 est moins volatil que le marché.

R2 reflète le pourcentage des fluctuations d'un fonds découlant des fluctuations de son indice de référence, indiquant le degré de corrélation entre le fonds et l'indice. Ce coefficient permet également d'évaluer la probabilité que l'alpha et le bêta aient une importance statistique.

### Notation et catégorie Morningstar

Notation et catégorie Morningstar © 2024 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions (« Informations ») contenues dans ce document (1) incluent des informations confidentielles et exclusives de Morningstar, (2) ne peuvent pas être copiées ou redistribuées, (3) ne constituent pas un conseil en investissement, (4) sont fournies uniquement à des fins d'information (5) ne sont pas garanties être exhaustives, exactes ou à jour et (6) sont tirées des données publiées du fonds à diverses dates. Les Informations vous sont fournies à vos propres risques. Morningstar n'est pas responsable des décisions de négoce, des dommages ou des autres pertes liées aux Informations ou à leur usage. Veuillez vérifier toutes les Informations avant de les utiliser et ne prenez pas de décision d'investissement autrement que sur le conseil d'un conseiller en investissement professionnel. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent augmenter comme diminuer. Les notations Morningstar s'appliquent aux fonds ayant un historique d'au moins 3 ans. Elles tiennent compte des commissions de souscription, du rendement sans risque et de l'écart type pour calculer pour chaque fond son ratio de rendement ajusté en fonction du risque (Morningstar Risk Adjust Return ou MRAR). Les fonds sont ensuite classés en ordre décroissant de MRAR : les 10 premiers pour cent reçoivent 5 étoiles, les 22,5 % suivants 4 étoiles, les 35 % suivants 3 étoiles, les 22,5 % suivants 2 étoiles, les derniers 10 % reçoivent 1 étoile. Les fonds sont classés dans 180 catégories européennes.

### Indice de comparaison

La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

### Allocation d'actifs

Le décalage de trésorerie pour les dérivés représente le montant de trésorerie que le gestionnaire de portefeuille devrait emprunter s'il a une position acheteuse par le biais de dérivés et vice versa. Le poids des diverses classes d'actifs dans le portefeuille, y compris les « Autres » est présenté dans ce tableau. La rubrique « Autres » comprend les types de titres qui ne sont pas clairement classés dans les autres classes d'actifs, telles que les obligations convertibles et les actions privilégiées. Dans le tableau, l'allocation aux classes est indiquée pour les positions acheteuses, les positions vendeuses et les positions nettes (positions acheteuses nettes des positions vendeuses). Ces statistiques résument ce que les gestionnaires achètent et comment ils positionnent le portefeuille. Lorsque les positions vendeuses sont présentées dans ces statistiques du portefeuille, les investisseurs obtiennent une description plus robuste de l'exposition et du risque du portefeuille.

**Charges :** Les « Frais globaux » sont définis comme étant la somme des Frais de gestion et des Frais d'administration payés tous les ans par chaque Compartiment, autres que les impôts (comme la « Taxe d'abonnement ») et les charges relatives à la création ou la liquidation d'un Compartiment ou d'une Classe d'actions. Les Frais globaux ne dépasseront pas un certain pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque Compartiment, comme indiqué dans la description de chaque Compartiment à la section « Caractéristiques ». Les Frais globaux payés par chaque Classe d'actions, comme indiqué dans la description de chaque Compartiment, ne comprennent pas nécessairement toutes les charges relatives aux investissements de la FCP (comme la Taxe d'abonnement, les frais de courtage et les charges relatives au remboursement de l'impôt à la source) qui sont payées par la FCP. Sauf mention contraire dans la description d'un Compartiment, si les charges réelles annuelles payées par un Compartiment sont supérieures aux Frais globaux applicables, la Société de gestion prendra en charge la différence et le revenu correspondant sera comptabilisé sous « Frais de la Société de gestion » dans le rapport annuel audité de la FCP. Si les charges réelles annuelles payées par chaque Compartiment sont inférieures aux Frais globaux applicables, la Société de gestion conservera la différence et les charges correspondantes seront comptabilisées sous « Frais de la Société de gestion » dans le rapport annuel audité de la FCP.

### Statistiques sur le portefeuille d'actions (si applicable)

Les éléments de données ci-dessous sont une moyenne pondérée des participations détenues dans le portefeuille. Le ratio cours/bénéfice est la moyenne pondérée des ratios cours/bénéfice des actions dans le portefeuille sous-jacent du fonds. Le ratio cours/bénéfice d'une action est calculé en divisant le cours actuel de l'action par le bénéfice par action des 12 derniers mois. Le ratio cours/flux de trésorerie est la moyenne pondérée des ratios cours/flux de trésorerie des actions dans le portefeuille d'un fonds. Le ratio cours/flux de trésorerie mesure la capacité d'une entreprise à générer de la trésorerie et constitue une mesure de la liquidité et de la solvabilité. Le ratio cours/valeur comptable est la moyenne pondérée des ratios cours/valeur comptable des actions dans le portefeuille sous-jacent du fonds. Le ratio cours/valeur comptable d'une entreprise est calculé en divisant le cours de son action par la valeur comptable par action de l'entreprise. Les actions ayant une valeur comptable négative sont exclues de ce calcul. Le rendement du dividende est le taux de rendement d'un investissement exprimé en pour cent. Le rendement est calculé en divisant le montant que vous recevez annuellement en dividendes ou en intérêts par le montant que vous avez dépensé pour acheter l'investissement.

### Statistiques sur le portefeuille d'obligations (si applicable)

Les éléments de données ci-dessous sont une moyenne pondérée des titres à revenu fixe détenus dans le portefeuille. La durée mesure la sensibilité du cours d'un titre à revenu fixe aux variations des taux d'intérêt. L'échéance moyenne est la moyenne pondérée de toutes les échéances des obligations dans un portefeuille, calculée en pondérant chaque date d'échéance par la valeur de marché du titre. La durée modifiée est l'inversement lié au pourcentage de variation du cours sur une moyenne pour une variation spécifique du rendement. Le coupon moyen correspond au coupon individuel de chaque obligation en portefeuille, pondéré par leur montant nominal. Le coupon moyen est calculé uniquement sur les obligations à taux fixe. Le taux de rendement actuariel (Yield To Maturity) reflète le rendement total d'une obligation si l'obligation est détenue jusqu'à l'échéance, en prenant pour hypothèse que tous les paiements sont réinvestis au même taux. Cet indicateur peut être calculé au niveau du portefeuille en pondérant le taux de rendement actuariel de chaque obligation par sa valeur de marché.

### Labels

**Label ISR** Créé début 2016 par le Ministère des Finances et des Comptes publics avec l'appui des professionnels de la Gestion d'Actifs, le label vise à favoriser la visibilité de la gestion ISR (Investissement Socialement Responsable) par les épargnants. Il permet aux investisseurs d'identifier aisément des produits d'investissement qui intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leur politique d'investissement. Un fonds qui reçoit le label ISR doit répondre à de nombreuses exigences : - une transparence vis-à-vis des investisseurs (objectifs, analyses, processus, inventaires...), - une sélection en portefeuille fondée sur des critères ESG prouvés, - des techniques de gestion en adéquation avec une philosophie de gestion long terme, - une politique de vote et d'engagement cohérente, - des impacts positifs mesurés. Plus d'informations sur [www.lelabelisr.fr](http://www.lelabelisr.fr)

### Risques spécifiques

**Risque de contrepartie :** le fonds utilise des contrats financiers de gré à gré, et/ou a recours à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement le fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement.

**Risque de crédit :** (baisse de la valeur liquidative du FCP liée à un accroissement des écarts de rendements des émissions privées en portefeuille, voire à un défaut sur une émission), dans la mesure où certaines stratégies de gestion alternatives (arbitrage de taux, distressed securities, arbitrage de convertibles, global macro notamment) peuvent être exposées au crédit. Les accroissements des écarts de rendements des émissions privées en portefeuille, voire un défaut sur une émission peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

**Risque lié à l'engagement sur les instruments financiers à terme :** les stratégies mises en œuvre via les instruments financiers à terme proviennent des anticipations de l'équipe de gestion. Si l'évolution des marchés ne se révèle pas conforme aux stratégies mises en œuvre, cela pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

**Risque lié à la détention de titres dont la notation est basse ou inexistante :** le FCP se réserve la possibilité de détenir des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'utilisation des "titres à haut rendement / high yield" (titres présentant un risque de défaut plus élevé et une volatilité plus importante) peut entraîner une baisse significative de la valeur liquidative. Veuillez vous référer au prospectus complet pour plus de détails sur les risques.

Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social : 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris. Ostrum Asset Management, filiale de Natixis Investment Managers S.A., est un gérant d'actifs français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (N° GP18000014) et autorisé à fournir des services de gestion d'investissement dans l'UE.

La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La vente du fonds n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être limitées par l'autorité de réglementation locale. Natixis Investment Managers S.A. ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir ou verser des commissions ou des rabais liés aux fonds. Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la cession d'actions ou de parts du fonds dépend de la situation ou du traitement fiscal de chaque investisseur et peut être sujet à changement. Veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller financier si vous avez des questions. Il appartient à chaque conseiller financier de veiller à ce que l'offre ou la vente d'actions de fonds soient conformes au droit national applicable.

**Le fonds ne peut pas être offert ou vendu aux USA, à des citoyens ou résidents des USA, ni dans aucun autre pays ou territoire où il serait illégal d'offrir ou vendre le fonds.**

Le présent document est remis à titre purement informatif. Les thèmes et processus d'investissement ainsi que les titres en portefeuille et les caractéristiques indiqués le sont à la date indiquée et sont susceptibles de changer. Aucune référence à un classement, une notation ou une récompense ne constitue une garantie de résultats futurs et n'est constante sur la durée. Ce document n'est pas un prospectus et ne constitue pas une offre d'actions. Les informations contenues dans ce document peuvent être mises à jour autant que de besoin et peuvent être différentes des versions publiées précédemment ou à l'avenir de ce document. Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur ce fonds, notamment sur les frais, les dépenses et les considérations de risque, veuillez contacter votre conseiller financier pour obtenir gratuitement un prospectus, les informations clés pour l'investisseur, une copie des statuts, des rapports semestriels et annuels et/ou d'autres documents ainsi que les traductions qui sont pertinentes pour votre pays. Pour obtenir de l'aide pour localiser un conseiller financier dans votre pays, veuillez appeler au +44 203 405 2154.

Veuillez consulter le prospectus et le document d'information clé préalablement à toute décision d'investissement. Ces documents sont disponibles, gratuitement et dans la langue officielle du pays d'enregistrement, auprès des bureaux de Natixis ([im.natixis.com](http://im.natixis.com)) et des agents payeurs indiqués ci-après : France : CAEIS Bank France, 1-3, Place Valhubert, 75013 Paris, Allemagne : Rheinland-Pfalz Bank, Große Bleiche 54-56, D-55098 Mayence, Italie : State Street Bank SpA, 10 Via Ferrante Aporti, 20125, Milan, Suisse : RBC Investor Services Bank S.A., Agence de Zurich, Bleicherweg 7, CH-8027 Zurich.

Le présent document peut contenir des références à des droits d'auteur, des indices et des marques qui ne sont pas nécessairement déposés dans toutes les juridictions. Les dépôts de tiers appartenant à leurs propriétaires respectifs et ne sont pas affiliés à Natixis Investment Managers ou à l'une de ses sociétés liées ou affiliées (collectivement « Natixis »). Aucun de ces détenteurs tiers ne soutient ni n'approuve tout service, fonds ou autre produit financier de Natixis et ils ne participent pas à la fourniture de ceux-ci.

Les données historiques ne constituent peut-être pas une indication fiable pour l'avenir. Veuillez vous reporter au prospectus complet pour plus de détails sur les risques.

Pour obtenir un résumé des droits des investisseurs dans la langue officielle de votre juridiction, veuillez consulter la section de documentation légale du site web ([im.natixis.com/intl/intl-fund-documents](http://im.natixis.com/intl/intl-fund-documents))

**Dans l'UE :** Fourni par Natixis Investment Managers International ou l'une de ses succursales répertoriées ci-dessous. Natixis Investment Managers International est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le n° GP 90-009, une société anonyme immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 329 450 738. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris. Allemagne : Natixis Investment Managers International, Zweigniederlassung Deutschland (Registration number : HRB 129507) : Senckenberganlage 21, 60325 Frankfurt am Main. Espagne : Natixis Investment Managers International S.A., Sucursal en España, Serrano n°90, 6th Floor, 28006 Madrid, Espagne. Italie : Natixis Investment Managers International Succursale Italiana, Siège social : Via San Clemente 1, 20122 Milan, Italie. Pays-Bas : Natixis Investment Managers International, Nederlands (immatriculée sous le numéro 000050438298). Siège social : Stadsplein 7, 3521AZ Utrecht, Pays-Bas. Suède : Natixis Investment Managers International, Nordics Filial (immatriculée sous le numéro 516412-8372 - Bureau suédois d'immatriculation des sociétés). Siège social : Conventum Stockholm City AB, Kungsgatan 9, 111 43 Stockholm, Box 2376, 103 18 Stockholm, Suède. Ou, fourni par Natixis Investment Managers S.A. ou l'une de ses succursales répertoriées ci-dessous. Natixis Investment Managers S.A. est une société de gestion luxembourgeoise agréée par la Commission de surveillance du secteur financier et immatriculée sous le numéro B 115843. Siège social de Natixis Investment Managers S.A. : 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Belgique : Natixis Investment Managers S.A., Belgian Branch, Gare Maritime, rue Picard 7, Bte 100, 1000 Bruxelles, Belgique.

**En Suisse :** Fourni à des fins d'information uniquement par Natixis Investment Managers, Switzerland Sàrl, Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son représentant à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zurich.

**Dans les îles britanniques :** Fourni par Natixis Investment Managers UK Limited qui est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni (immatriculée sous le n° 190258) - siège social : Natixis Investment Managers UK Limited, Level 4, Cannon Bridge House, 25 Dowgate Hill, Londres, EC4R 2YA. Dans les cas autorisés, la distribution de ce document est destinée à être faite aux personnes décrites ci-dessous : au Royaume-Uni : ce document est destiné à être communiqué aux professionnels de l'investissement et/ou aux investisseurs professionnels uniquement ; en Irlande : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux investisseurs professionnels ; à Guernesey : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux prestataires de services financiers titulaires d'une licence délivrée par la Guernsey Financial Services Commission ; à Jersey : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux investisseurs professionnels ; dans l'île de Man : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux prestataires de services financiers titulaires d'une licence délivrée par la Financial Services Authority de l'île de Man ou aux assureurs autorisés en vertu de l'article 8 de la Loi de 2008 sur les assurances.

**Dans le DIFC :** Fourni dans le DIFC et à partir de celui-ci par Natixis Investment Managers Middle East (Succursale DIFC), qui est réglementée par la DFSA. Les produits ou services financiers connexes ne sont offerts qu'aux personnes qui ont suffisamment d'expérience et de connaissances financières pour participer aux marchés financiers au sein du DIFC, et qui sont admissibles à titre de Clients professionnels ou de Contreparties de marché au sens de la DFSA. Aucune autre personne ne doit agir sur la base de ce document. Siège social : Unit L10-02, Level 10, ICD Brookfield Place, DIFC, PO Box 506752, Dubaï, Émirats arabes unis.

**À Singapour :** fourni par Natixis Investment Managers Singapore Limited (NIM Singapore), siège social 5 Shenton Way, #22-05/06, UIC Building, Singapour 068808 (société enregistrée sous le numéro 199801044D) aux distributeurs et aux investisseurs qualifiés aux fins d'information uniquement. NIM Singapore est réglementée par l'Autorité monétaire de Singapour en vertu d'une licence de services relatifs aux marchés de capitaux pour mener des activités de gestion de fonds, et dispose du statut de conseiller financier exempté. La division Mirova (enregistrement du nom sous le numéro : 53431077W) et la division Ostrum (enregistrement du nom sous le numéro : 53463468X) font partie de NIM Singapore et ne sont pas des entités juridiques distinctes. Cette publicité ou publication n'a pas été examinée par l'Autorité monétaire de Singapour.

**À Taïwan :** Fourni par Natixis Investment Managers Securities Investment Consulting (Taipei) Co., Ltd., une entreprise de consultation en placement de valeurs mobilières réglementée par la Financial Supervisory Commission de la R.O.C. Siège social : 34F., No. 68, Sec. 5, Zhongxiao East Road, Xinyi Dist., Taipei City 11065, Taïwan (R.O.C.), licence numéro 2020 FSC SICE n° 025, Tél. +886 2 8789 2788.

**À Hong Kong :** Fourni par Natixis Investment Managers Hong Kong Limited aux investisseurs professionnels à titre d'information uniquement.

**En Australie :** Fourni par Natixis Investment Managers Australia Pty Limited (ABN 60 088 786 289) (AFSL No. 246830) et destiné uniquement à l'information générale des conseillers financiers et des clients wholesale.

**En Nouvelle-Zélande :** Ce document est destiné uniquement à l'information générale des investisseurs wholesale néo-zélandais. Il ne s'agit pas d'une offre réglementée au sens de la Loi de 2013 sur la conduite des marchés (FMCA) et elle n'est accessible qu'aux investisseurs néo-zélandais qui ont certifié qu'ils remplissent les conditions prévues par la FMCA pour les investisseurs wholesale. Natixis Investment Managers Australia Pty Limited n'est pas un prestataire de services financiers agréé en Nouvelle-Zélande.

**En Colombie :** Fourni par Natixis Investment Managers International Oficina de Representación (Colombie) aux clients professionnels à des fins d'information dans la limite autorisée par le Décret 2555 de 2010. Tous les produits, services ou investissements auxquels il est fait référence dans le présent document sont fournis exclusivement en dehors de la Colombie. Le présent document ne constitue pas une offre publique de titre en Colombie et s'adresse à moins de 100 investisseurs spécifiquement identifiés.

**En Amérique latine :** Fourni par Natixis Investment Managers International.

**Au Chili :** Esta oferta privada se inicia el día de la fecha de la presente comunicación. La presente oferta se acoge a la Norma de Carácter General N° 336 de la Superintendencia de Valores y Seguros de Chile. La presente oferta versa sobre valores no inscritos en el Registro de Valores o en el Registro de Valores Extranjeros que lleva la Superintendencia de Valores y Seguros, por lo que los valores sobre los cuales ésta versa, no están sujetos a su fiscalización. Que por tratarse de valores no inscritos, no existe la obligación por parte del emisor de entregar en Chile información pública respecto de estos valores. Estos valores no podrán ser objeto de oferta pública mientras no sean inscritos en el Registro de Valores correspondiente.

**Au Mexique :** Fourni par Natixis IM Mexico, S. de R.L. de C.V., qui n'est pas une entité financière réglementée, un intermédiaire en valeurs mobilières ou un gestionnaire d'investissement au sens de la Loi mexicaine sur le marché des valeurs mobilières (Ley del Mercado de Valores) et qui n'est pas enregistrée auprès de la Comisión Nacional Bancaria y de Valores (CNBV) ou toute autre autorité mexicaine. Tous les produits, services ou investissements auxquels il est fait référence dans le présent document qui nécessitent un agrément ou une licence sont fournis exclusivement en dehors du Mexique. Bien que les actions de certains ETF puissent être cotées au Sistema Internacional de Cotizaciones (SIC), cette cotation ne constitue pas une offre publique de titres au Mexique, et l'exactitude des informations fournies n'a donc pas été confirmée par la CNBV. Natixis Investment Managers est une entité de droit français et n'est ni agréée ni enregistrée auprès de la CNBV ou de toute autre autorité mexicaine. Dans les présentes, toute référence à « Investment Managers » désigne Natixis Investment Managers et/ou l'une de ses filiales de gestion d'investissement, qui ne sont pas plus agréées ou enregistrées par la CNBV ou par toute autre autorité mexicaine.

**En Uruguay :** Fourni par Natixis Investment Managers Uruguay S.A., un conseiller en placement dûment enregistré, agréé et supervisé par la Banque centrale de l'Uruguay. Bureau : San Lucar 1491, Montevideo, Uruguay, CP 11500. La vente ou l'offre de parts d'un fonds est considérée comme un placement privé au sens de l'article 2 de la Loi uruguayenne no 18627.

**Au Brésil :** Fourni à un professionnel de l'investissement spécifique identifié à titre d'information uniquement par Natixis Investment Managers International. Ce document ne peut être distribué qu'au destinataire indiqué. En outre, celui-ci ne doit pas être interprété comme une offre publique de titres ou d'instruments financiers associés. Natixis Investment Managers International est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le n° GP 90-009, une société anonyme immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 329 450 738. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

Les entités référencées ci-dessus sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, société de portefeuille constituée d'une variété d'entités spécialisées dans la gestion et la distribution d'investissements dans le monde. Les filiales de gestion de Natixis Investment Managers n'exercent des activités réglementées que dans et à partir des juridictions dans lesquelles elles sont agréées ou détentrices d'une licence. Leurs services et les produits qu'elles gèrent ne sont pas offerts à tous les investisseurs dans toutes les juridictions. Il appartient à chaque prestataire de services d'investissement de veiller à ce que l'offre ou la vente de parts d'actions de fonds ou de services d'investissement tiers à ses clients soient conformes au droit national applicable.

La fourniture de ce document et/ou la référence à des titres, secteurs ou marchés spécifiques dans celui-ci ne constitue pas un conseil en investissement, une recommandation ou une offre d'achat ou de vente de tout titre, ou une offre pour une quelconque activité financière réglementée. Il est conseillé aux investisseurs d'examiner attentivement les objectifs, les risques et les coûts de tout investissement avant d'investir. Les analyses, les opinions et certains des thèmes et processus d'investissement qui sont mentionnés aux présentes reflètent les opinions du ou des gérants de portefeuille à la date indiquée. Ils sont susceptibles d'être modifiés, de même que les actifs du portefeuille et les caractéristiques indiquées. Il ne peut être garanti que les évolutions reflèteront les prévisions indiquées dans le présent document. Les analyses et opinions exprimées par des tierces parties externes sont indépendantes et ne reflètent pas nécessairement celles de Natixis Investment Managers. Bien que Natixis Investment Managers estime que les informations fournies dans ce document sont fiables, y compris celles provenant de tiers, elle ne garantit pas l'exactitude, la pertinence ou l'exhaustivité desdites informations. Ne peut être redistribué, publié ou reproduit, en tout ou en partie.

Natixis investment managers peut décider de cesser la commercialisation de ce fonds conformément à la législation applicable